



Gray, jeudi 28 juillet 2022

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2022/04546

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28 décembre 2012

Feux d'artifices (Festival Spectacles du Monde de Port sur Saône)**Spectacle pyrotechnique****Arrêt de navigation (tous les usagers - dans les deux sens)****- à partir du 02/08/2022 à 23:00 au 03/08/2022 à 00:00**o **Petite Saône**

entre les pk 364,750 (Aval du pont de la Maladière) et pk 365,000 (Pont de la Maladière) - Toute la largeur de la voie

Une interdiction de stationner (tous les usagers - dans les deux sens)

- à partir du 02/08/2022 à 23:00 au 03/08/2022 à 00:00o **Petite Saône**

entre les pk 364,750 (Aval du pont de la Maladière) et pk 365,000 (Pont de la Maladière) - Toute la largeur de la voie

Commentaire :

Les usagers de la voie d'eau sont informés d'un arrêt de navigation et d'une interdiction de stationnement de 23h00 à 00h00 le mardi 02 août 2022 en aval du pont de la Maladière de Port sur Saône, sur une distance de 250 m, en raison d'un spectacle pyrotechnique.

Service(s) à contacter :

UTI Petite-Saône, 5, Quai Vergy, BP 8, 70101 GRAY CEDEX

Tél : 03 84 65 11 02

Date limite d'affichage :

04/08/2022

Par délégation

Signé

Jerome QUITTARD